



Bulletin d'information de la communauté paroissiale de
Saint Antonin Noble Val
N° 7 – La Pentecôte et les fêtes votives

EDITO : A la Pentecôte, être témoins jusqu'aux extrémités de la Terre

Le jour de la pentecôte, les apôtres reçoivent le don de l'Esprit Saint (Ac2,4). La peur (Jean20,19) reste alors pour eux un lointain souvenir. Habités par la présence et la bonté de Dieu, ils prennent le risque de "Sortir vers les autres pour aller aux périphéries humaines" à l'exemple du Christ. C'est alors que cette parole de l'Écriture prend tout son sens : « **vous serez alors mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie, et jusqu'aux extrémités de la terre.** » (Ac1,8). Cet extrait garde toute sa verdeur pour nous qui accueillons le don du Saint Esprit dans le temps présent. A travers '*joies et espoirs, tristesses et angoisses*', fêtes votives ou autres célébrations, vacances ou repos, que notre famille ecclésiale distille la joie du Semeur (Luc8,5), de l'Invité des noces (Jn2. 1), de la tendresse et de la miséricorde du Père, de la proximité de tout homme. « *Vierge et Mère Marie, toi qui, mue par l'Esprit, as accueilli le Verbe de la vie dans la profondeur de ta foi humble, obtiens-nous maintenant une nouvelle ardeur de ressuscités pour porter à tous l'Évangile de la vie* ».

Fin du temps pascal – la Pentecôte

Samedi 27 mai – matinée de retraite à Livron pour les premières communions.

Veillée de la Pentecôte à 18h00 à l'église de Saint Antonin Noble Val

Dimanche 28 mai – La Pentecôte

Messe à Laguépie (9h00) et Saint Antonin à 11h00 avec 4 premières communions. **Apéritif** au fond de l'église.

Lundi de Pentecôte : Bienheureuse Vierge Marie, Mère de l'Eglise. Messe à 18h00

Sans chorale paroissiale à St Antonin, tous les paroissiens sont « priés » de chanter - faux ou juste peu importe – pour accompagner la liturgie de la messe. Les chants sont disponibles par avance sur le site de la paroisse. Pas d'excuses !

Au lendemain de la pentecôte, l'Eglise nous donne de célébrer :

La solennité de la Sainte Trinité (4 juin): notre foi dans l'amour qui relie entre elles les trois personnes divines.

La solennité du Saint Sacrement (11 juin): est un appel à approfondir le sens de la présence réelle du Christ dans l'Eucharistie sous les espèces du pain et du vin – messe à Espinas

La solennité du Sacré Cœur de Jésus - vendredi 16 juin - invite à célébrer avec reconnaissance le cœur doux et humble de Jésus et à accueillir l'amour du Christ dans notre cœur.

Dans le temps ordinaire de la liturgie, la vie de notre Ensemble paroissial est aussi marquée par la célébration des fêtes dites patronales ou fêtes votives.

Quelques dates à retenir :

- * **Quergoalle** : St Clair 1^{er} juin à 18h00 messe
- * **Espinas** : St Cyr – 11 juin – messe à 11h00
- * **Féneyrols - St Jean des Camps** - samedi 24 juin 18h00 – procession en musique suivie de la **messe présidée par de notre évêque Mgr Alain**. Feu de la saint Jean et partage de gâteaux.
- * **Varen : Saint Martial** – 30 juin.
- * **Verfeil-sur -Seye** : St Pierre – 2 juillet
- * **Fête des moissons** – 9 juillet aux **Brousses** avec la messe en occitan
- * **Arnac: St Martin** – 13 août – fête votive
- * **Riols - église de Larroque** – 15 août – messe suivie d'un repas champêtre.
- * **Fête des fenaisons - Espinas** – 20 août - messe en occitan
- * **Sainte Sabine** : 29 août - messe à 18h00 suivi de l'apéritif

Les pèlerinages

La fête de Saint Eutrope : samedi 8 juillet
Départ du village de Alzone à 10h00. Messe à l'extérieur suivie d'un repas tiré du sac et grillades.

Hospitalité de Lourdes – 28 au 31 juillet inscription jusqu'au 15 juin.

Rappel du temps pascal qui fut parsemé de belles cérémonies aux significations religieuses profondes pour tous les chrétiens.

Dimanche des rameaux
Moment particulièrement respecté par de nombreux paroissiens qui sont venus pour faire bénir leurs rameaux.



Jeudi Saint : dernière Cène instituant l'Eucharistie ainsi que le service d'autrui rendu visible par le lavement des pieds.

Vendredi Saint – La Passion
Chemin de croix – 15h00 à Laguépie et Saint Antonin (Pech Dax) suivi à 18h00 de la lecture de la passion du Christ dans la belle église d'Espinassac.



Samedi 8 avril : Vigile Pascale à Varen. Très belle cérémonie de la bénédiction du feu pascal et de la messe au cours de laquelle il y a eu la rénovation baptismale



Dimanche de Pâques 9 avril



Fête de Pâques - Messe solennelle à Laguépie et à 11h00 à Saint Antonin. Un apéritif a été organisé à la sortie de la messe de Saint Antonin afin d'accueillir ensemble le retour des

cloches de Pâques.

Grand merci à Eloi et à Geneviève (et le petit orgue) pour leurs services durant les cérémonies pascales.



La vie du Diocèse

N'oublions pas de suivre les JMJ du 1er au 6 août à Lisbonne par nos prières et nos dons.

Pélé VTT – 10 au 14 juillet – inscription pelevtt.fr/les-routes/3/evenements/177

Parole aux paroissiens

Où en est-on avec nos engagements pour le Synode ?? Qu'avons-nous fait pour notre maison commune ? A définir 4 sessions de réflexion sur le sujet. Conclusions dans le prochain bulletin.

Chantons les psaumes – Contacter Evelyn ou Geneviève 06 7964407

Nouveau projet : connaître nos clochers – voir en annexe de ce bulletin.

Le conseil pastoral pour les affaires économiques

« Il y aura dans chaque paroisse le conseil pour les affaires économiques qui sera régi, en plus du droit universel, par les règles que l'évêque diocésain aura portées. Dans ce conseil, les fidèles, choisis selon ces règles, apporteront leur aide au curé pour l'administration des biens de la paroisse... » Canon 537. Ce conseil agit "en bon père de famille" avec le souci d'assurer la conservation et l'entretien du patrimoine de l'Ensemble paroissial (réserves financières, biens mobiliers et immobiliers) et avec un regard prospectif de la mission de l'église. Il se réunit au moins deux fois par an. Le conseil est composé de trois personnes : Sébastien, Jean-Noël et un *nouveau non encore identifié pour remplacer notre regretté Bernard*. Le conseil se penche entre autres sur la question de l'acquisition des biens qui proviennent de la générosité des fidèles (dons, legs, quêtes, offrandes, denier de l'Eglise, casuel...). Le curé dispose en outre d'un **trésorier** Michel et d'une **comptable** Nadine.

Le conseil pour les affaires économiques participe, aux côtés des autres équipes, à l'unique mission du Christ.

Rédaction : J.L. Blanchez – 06 01241293 en collaboration avec l'équipe pastorale.

Mise en page et site internet. T. Brugman.

Le prochain bulletin sera publié en fin août avec pour thème : La fête de Saint Antonin

Visitez notre Site <Paroisses-en-noble-val.fr>